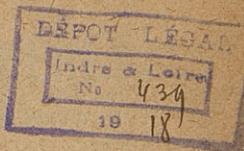


N° 24

Le

Octobre 1918



# Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

\* \* \* \*

*Ce Journal, qui paraît une fois par mois, n'est pas mis dans le commerce*

\* \* \* \*

Il est exclusivement réservé aux soldats blessés aux yeux, à qui il est envoyé gratuitement, et aux personnes qui s'intéressent à eux

\* \* \* \*

DIRECTEUR-GÉRANT

M. BRIEUX, de l'Académie française

26, Rue Victor-Massé, Paris



ADMINISTRATION

26, Rue Victor-Massé, 26

PARIS

## Liste des Donateurs du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 1918

Subvention du Gouvernement français.....	11.999 50
Recette d'une fête organisée par M. J. Beauvais à Hillsdale, New-York.....	4.760 »
Bénéfice laissé par une kermesse organisée par Mme Simoneau, dans le parc de la sous-préfecture de Langres.....	4.000 »
M. Fred Olsen, Christiania.....	2.000 »
Sommes recueillies par Mme R. Godchaux, San Francisco.....	1.449 10
P. et A. R. .....	1.000 »
MM. Mouroux, Porte et Cie, Maisons-Alfort.....	500 »

Mme Gloerfelt, Alger, 20 fr. — M. et Mme Tenosie, Le Muy (Var), 100 fr. — Mlle Lucile Davis, New York City, 20 fr. — Mme Brédif, Rochecorbon, 40 fr. — Mme Duportal, Ruffec, 20 fr. — MM. Appert, Ruffec, 20 fr. — Mme Deschandeliens, Ruffec, 20 fr. — M. et Mme Mouron, Ruffec, 20 fr. — Mme Frère, Ruffec, 20 fr. — Mlle Forthomme, Paris, 50 fr. — M. Petit, Villefrançais (Charente), 20 fr. — Une petite Suzanne, 10 fr. — Un poilu du début, 5 fr. — M. Défarge, Paris, 30 fr. — M. le Médecin major Jeandelize, Orléans, 60 fr. — M. E. Querqui, Saint-Hilaire-des-Forges, 25 fr. —

M. A. Guérot, Chatou, 10 fr. — M. Emilio Fabra, Buenos-Ayres, 25 fr. — Anonyme, 40 fr. — M. Roger Amiel, La Roseraie, Andrésy, 10 fr. — M. Matringe, Bordeaux, 22 fr. 65. — M. Garanger, Villeneuve-sur-Yonne, 20 fr. — M. R. L. Hass, Burns, Oregon, 25 fr. — Miss Ethelwyn Dithridge, New York, 20 fr. 60. — Mme A. Jaspin, Columbus, Ohio, 25 fr. 75. — Mlle Charmes, Maurs, 15 fr. — M. Guyod, 5 fr. — M. Ferrer, Y. Picabia, 100 fr. — Mme Meynille, Amon (Landes), 20 fr. — Mme M. Ferrau, Capestang (Hérault), 20 fr. — Sommes recueillies par Mlle Brossaud, Pornic, 225 fr. — M. Garzot, Nice, 20 fr. — Mme L. Gerbedat, Nice, 80 fr. — Somme prélevée sur le produit d'une tombola organisée par Mlle Bacherot, directrice d'une école de filles, Hennaya, Tlemcen, tr. par M. Debanne, inspecteur primaire à Oran, 160 fr. 50. — Capitaine Boetzel, chef de génie, S. P. 236, 50 fr. — Le Personnel de la Pyrotechnie militaire de Caen, 120 fr. — Un Poilu, 5 fr. — M. L. Ballet, Quimper, 25 fr. — M. et Mme Barbier, Paris, 25 fr. — Mlle M. Tournois, Paris, 100 fr. — M. M. Cintrat, Paris, 20 fr. — Mlle M. Dubois, Mangoub, Tunisie, 10 fr. — Collecte faite par la Maison Schreck-Poulter, à Abbeville, 39 fr.

## Liste des Souscriptions transmises par les Annales (Sept. 1918)

M. Roman, Charols (Drôme), 25 fr. — Dr Vernet, Cannes, 20 fr. — Fleur, 5 fr. — Mlle Delcroix, Le Caire, 30 fr. — A. C., 20 fr. — M. Clément Hacco, Alexandrie, 25 fr. — Capitaine André Paul, 2<sup>e</sup> G. S. P. 501, 17 fr. — Mlle Caffier, 10 fr. — M. Galerne, Orléans, 25 fr. — R. D. M., Si Dieu le veut, 5 fr. — La Sorpresa, Uruguay, 100 fr. — M. Benoit Israel, Bilbao, 50 fr. — M. Lar moyer, Nancy, 12 fr. — Une maman, 10 fr. — M. Chabot, Saint-Médard-en-Jalles, 15 fr. — Marie-Louise et Jean Mell, Concarneau, 40 fr. — Jehanne la bonne Lorraine, 20 fr. — Mme Wölfen, Paris, 100 fr. — Mlle Noirot, Eaux-Bonnes, 5 fr. — Mme d'Arcy, Corvel l'Orgueilleux (Nièvre), 40 fr. — Comité Patriotique Français de Montevideo, 250 fr. — Sylvette, 30 fr. — Avec l'espoir qu'ils seront bientôt vengés, 27 fr. 50. — M. A. Lapierre Casilla de Correo 90 Asuncion (Paraguay),

25 fr. — Mlle Poules, Pamiers, 10 fr. — M. Rochon, Grenoble, 10 fr. — Mme Dalloz, Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse), 100 fr. — Mme Docquier K. M. A. Tougshon North China, 100 fr. — Mlle Allery, Paris, 10 fr. — Mme Bocquet, Boulogne-sur-Mer, 5 fr. — M. Ancelle, Paris, 25 fr. — Mme Cheron, Périgueux, 15 fr. — Mlles Vergens, Blida, 20 fr. — Mme Prunier, Trouville, 20 fr. — Deux Français de Rio Seco, 10 fr. — Une nianan favorisée, 10 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mme Laroche, Alexandrie, 200 fr. — Sous-Lieutenant J. Tronparent, 314<sup>e</sup> Artillerie lourde, 10 fr. — Mme Dusseuil, Brest, 30 fr. — Anonyme, 100 fr. — Mme Molland, Paris, 6 fr. — Mlle Mathieu, Toul, 5 fr. — Mme Burdin, Besançon, 50 fr. — Mme Perrin, Bourg, 10 fr. — Mme Poizat Moncorgé, Cours (Rhône), 20 fr.

## Permanent Blind Relief War Fund for Soldiers and Sailors

(Fondé par M. et Mme GEORGE KESSLER)

## ENTREPOT DE MATIÈRES PREMIÈRES

Hôpital bénévole 23<sup>bis</sup>, ROCHECORBON (Indre-et-Loire)

### NOTE DU MAGASINIER

Quoi que j'ai pris pour mes abatis depuis un mois ! Ce que j'en ai reçu des papelards ou j'étais traité de flemillard, de poivrot. Y en a qui m'ont engueulé comme du poisson pourri. Y en a même un qui m'a écrit que j'étais « un chameau qui passait son temps à avoir la cosse »,

Sûr que si je l'avais mérité je dirais rien. Mais vrai, recevoir son paquet quand on est innocent comme l'agneau qui vient de naître, c'est pas juste.

C'est pourtant vrai qu'à la place de mes boniments mensuels y avait que du blanc dans le dernier numéro. J'en suis encore abruti et j'ai pas encore compris pourquoi, mais ce que je sais bien c'est que, comme tous les mois, j'ai remis mon papelard au patron ; j'étais même deux jours en avance.

J'étais alors écrit des choses rigolardes, et le 15, quand j'ai eu le Journal, j'ai fait comme vous tous, j'ai tout de suite cherché le magasinier pour rigoler un brin. Si vous aviez reluqué ma bouillotte quand j'ai vu que du blanc à la place de ma littérature pépère maous, vous vous seriez tordu. J'ai d'abord cru à une blague et j'ai pris un autre numéro. C'était le même coup. J'ai pris des tas de numéros, parce que j'ai cru que c'était ce flemillard d'imprimeur qu'était pressé d'aller voir sa poule et qu'avait pas recopié mon truc dans tous les journaux. Toujours rien !

Y a chez nous un gradé qu'a d'instruction et qu'a été dans les bureaux où qu'on lit les lettres des Boches. Y m'avait dit un jour qui y avait des trucs chimériques pour écrire sur du papier qui reste blanc et que l'écriture se voyait que quand on fichait le tout dans la position chimérique. J'ai été à l'infirmerie trouver le père Deveaux, un co-pain qu'a pas son pareil pour vous ficher des eaux sur le ciboulot pour enlever le mal de tête, il enlève même la peau avec. Y m'a dit que c'était peut-être écrit avec de l'encre à saint Pathique et qui fallait chauffer. J'ai soufflé le feu à un numéro et y avait toujours peau de balle. On a essayé toutes les drogues, ça trouillotait salement, mais le papier restait toujours immatriculé.

Alors, vexé, j'ai été voir le patron qui m'a

dit que j'avais été censuré. J'ai pas bien compris ce que ça voulait dire, et le coiffeur-chauffeur-planton-cycliste m'a expliqué que ce truc-là c'était une blague que les pandores y faisaient aux journalistes qu'engueulaient le gouvernement ou se mêlaient des choses de la guerre qui les regardait pas. Alors les pandores, quand y voient ça, y prennent du blanc et le fiche sur le journal. C'est ça qui s'appelle la Censure.

C'est épanté et j'en suis encore comme deux ronds de flan. Pourquoi que les pandores y m'ont mis du blanc ? Quoi que, moi, je leur z'y ai fait aux pandores, moi, un pauvre bougre qui passe mon temps à ficeler du chien ! Ça, on ne le saura jamais, mais tout ce que je peux vous dire c'est que je mérite pas d'être engueulé, que mes boniments ont été imprimés comme le reste du journal mais qu'à la fin des fins y avait plus que peau de zébie à la place de mon boniment.

Et voilà comment moi, Népomucène Citorquillard, dit le beau blond, aux deux canards dans la vie militaire, ramasseur de crottes de chevaux de bois dans la vie civile, j'ai été censuré ! La seule chose qui me botte, c'est que tout le monde peut pas en dire autant.

Ca m'empêchera pas de vous dire que ça barde toujours à l'Entrepôt, que les commandes augmentent tous les jours et que ce qui y a de plus embêtant, c'est que les usines arrivent pas facilement à nous envoyer les bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de bois. Vous bitez pas, y en aura pour tout le monde et autant qu'il faudra, mais pour chaque commande y a pas moyen de vous envoyer plus de dix kilogs de bois. Alors faut pas dépasser les quantités réglementaires pour chaque commande. On vous fiche des restrictions, quoi, et c'est tout comme si on vous collait une carte de chien-dent et de

# L I S T E

DES

## MATIÈRES PREMIÈRES EN MAGASIN

*avec prix en vigueur jusqu'au 15 novembre 1918*

Chiendent .....	Fr. 7	" le kilo	Manche balai.....	Fr. 45	" le cent
Coco .....	4	" —	Morue .....	22	" —
Ficelle .....	13	" —	Navettes cint. 17/5 .....	14	" —
Tampico blanc peigné .....	3 70	" —	Navettes cint. 19/5 .....	16	" —
Tampico brut .....	3 25	" —	Navettes cint. 19/6 .....	18	" —
Balayettes 2 rangs .....	20	" le cent	Parisiennes .....	13	" —
Blanchisseuses .....	14	" —	Patte coco 18 .....	55	" —
Brescia 5/11 .....	40	" —	Patte coco 20 .....	60	" —
Brescia 5/13 .....	45	" —	Patte coco 22 .....	65	" —
Brosses à ongles .....	19	" —	Patte coco 24 .....	72	" —
Brosses en S 21 .....	31 50	" —	Teinturier .....	33	" —
Cantonniers 36 .....	100	" —	Tonneau 17 .....	27	" —
Cantonniers 40 .....	105	" —	Tonneau 19 .....	28	" —
Crinières 56 trous .....	33	" —	Tonneau 21 .....	30	" —
Crinières gougeées 70 tr...	45	" —	Tonneau 21 2 cordons...	33	" —
Cure-casseroles .....	53	" —	Versés 28 trous .....	11 50	" —
Ecrevisses .....	22	" —	Versés 32 trous .....	10	" —
Garde-robe 1 pièce .....	11	" —	Versés 40 trous .....	11	" —
Garde-robe 2 pièces .....	40	" —	Violons 17 cinq rangs...	12	" —
Hollandaises goug .....	17	" —	Violons 19/5 .....	15 50	" —
Lave-pont 10 .....	55	" —	Violons 21/5 .....	18	" —
Lave-pont 12 .....	60	" —	Violons pointus .....	20	" —
Lave-pont 14 .....	65	" —	Laveuse armée .....	25	" le cent

B

# Le Journal

## des Soldats Blessés aux Yeux

*Le "Journal des Soldats Blessés aux Yeux" n'est pas mis dans le commerce : il est adressé gratuitement à tous ces blessés, et aux souscripteurs de vingt francs au moins.*

*Nous faisons appel à la collaboration de tous, sous forme de critiques, de conseils ou d'articles.*

## L'éducation du public

On réussit assez facilement la rééducation des aveugles. Celle du public reste à faire.

Les voyants ne savent rien de la vie de celui qui n'a plus ses yeux, et lorsqu'ils voient un aveugle, leur émotion est telle que leur jugement en est tout chaviré.

Il arrive fréquemment, par exemple, que dans un train, si un aveugle voyage avec son guide, un étranger demande au guide :

« Il y a longtemps qu'il est aveugle ? »

... Comme si l'aveugle était un colis incapable de répondre lui-même.

Les voyants sont si émus, en face de la cécité, qu'ils la confondent avec la mort.

Une dame m'a dit ce mot ef-

froyable dans son égoïsme naïf :

« Je voudrais soulager les aveugles, mais je ne veux pas m'occuper d'eux directement, je ne veux pas les voir, c'est trop affreux et je suis trop sensible. »

Elle envoya alors un don à une œuvre et se crut ainsi libérée de son devoir envers eux

C'est pour des gens de cette sorte que nous conseillons à ceux de nos aveugles qui auront affaire au public, aux représentants de commerce, par exemple, de mettre des lunettes noires..., afin de ménager les nerfs de ces pauvres voyants, que l'infortune des autres émeut si fort qu'ils ne peuvent la supporter, et prennent la fuite, croyant sans doute que le malheur n'existe plus lorsqu'ils ont cessé de le voir.

Les lunettes aux verres fumés calment leurs nerfs et ils se disent : « Il prétend être aveugle, mais il y voit encore plus qu'il ne le dit. » Leur âme en est apaisée et ils consentent à causer, à acheter. En un mot, ils donnent à celui qu'ils supposent être un simulateur une confiance qu'ils étaient prêts à refuser à un véritable aveugle. Pauvres gens ! ce n'est pas leur faute : Ils sont si sensibles !

\*\*\*

Ce dont les aveugles souffrent le plus, c'est d'avoir besoin des voyants.

Il arrive qu'on rencontre, dans la rue, un aveugle et son guide. L'aveugle est un homme jeune, vigoureux, alerte. Le guide est un bon vieux monsieur, qui, par dévouement, le promène. Mais il semblerait à les voir que l'aveugle ait aussi besoin d'être porté. Le bon monsieur lui a empoigné le haut du bras et le serre convulsivement, comme font les gardiens de la paix en menant un homme au poste de police. Il fait de grands efforts. Il est grave, silencieux, important, préoccupé. Il ne quitte pas des yeux les pieds de l'aveugle, et si bien qu'ils se heurtent tous deux contre un arbre ou un bec de gaz.

Un de ces aveugles me disait :

« Lorsque je suis allé me promener avec M. X., j'en ai mal à l'épaule pendant deux jours et j'ai des bleus au bras. »

Cette petite anecdote est symbolique. Il ne faut pas faire souffrir

les aveugles en voulant leur rendre service. Il ne faut leur donner que la protection dont ils ont besoin, et il faut que cette protection soit assez douce pour qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'ils sont protégés.

Et ceux qui ont le bonheur d'avoir encore leurs yeux leur doivent un genre de protection qui, pour s'exercer à distance, n'en est pas moins efficace. Il faut avoir assez de bonté pour consentir à aider les aveugles sans qu'ils le sachent.

Le moyen ? Le moyen, c'est, pour ceux d'entre eux qui travaillent, de leur fournir du travail, tout simplement. Avec un Ronéophone et une machine à écrire, un aveugle est un secrétaire parfait, un sténo-dactylographe excellent. Il faut le prendre comme employé. Non par charité ! Non, pas par charité ! Mais parce qu'il est un agent aussi bon qu'un autre ; parce qu'il est un homme actif et intelligent, beaucoup, beaucoup moins diminué qu'on n'est porté à le croire. Vous lui rendez la vie en lui rendant confiance en lui-même, en lui démontrant par des faits qu'il peut encore être utile, en lui rendant, dans sa plénitude, son individualité qu'il croyait affaiblie, en lui rendant la fierté de vivre.

Et si, malgré tout, il commet quelque erreur, c'est en acceptant le petit ennui qui en résulte pour vous, que vous aurez montré de la bonté.

D'autre part, l'Etat n'a pas rempli tous ses devoirs envers nos soldats aveugles, lorsqu'il leur a servi

## Mariages et naissances

### Mariages

Notre camarade *Georges Grossemey* nous annonce que son mariage a été célébré à Rouen, le 28 septembre.

Notre camarade *Pierre Febvre* nous annonce que son mariage avec Mlle Hélène Piéra a été célébré le 8 octobre.

Notre camarade *Fernand Vochel* nous annonce que son mariage avec Mlle Argentine Plicaux sera célébré le 9 novembre.

### Naissances

Notre camarade *G. Lachaise* et Mme Lachaise nous annoncent la naissance de leur fille Monique-Renée, née le 3 août 1918.

Notre camarade *Joseph Borla* et Mme Borla nous annoncent la naissance de leur second fils, né le 10 août 1918.

Notre camarade *Jean Veyrat* et Mme Veyrat nous annoncent la naissance de leur fils Henri-Paul-Albert, né le 25 août 1918.

Notre camarade *Gaston Lapoule* et Mme Lapoule nous annoncent la naissance de leur fils Gaston-Charles, né le 25 août, à Saint-Usage.

Notre camarade *Auguste Lebourg* et Mme Lebourg nous annoncent la naissance de leur quatrième petite fille Augustine-Eugénie, née le 8 septembre 1918.

Notre camarade *Augustin Poucenoux* et Mme Poucenoux nous annoncent la naissance de leur fils Georges-Marius, né le 10 septembre.

Notre camarade *René de Witte* et Mme de Witte nous annoncent la naissance de leur fille Marie-Benoite-Octavie, née le 21 septembre.

Notre camarade *Leblond* et Mme Leblond nous annoncent la naissance de leur fille Madeleine-Jeanne-Henriette, née le 24 septembre.

Notre camarade *Daniel Baranger* et Mme Baranger nous annoncent la naissance de leur fils Jacques.

Notre camarade *Eugène Delsol* et Mme Delsol nous annoncent la naissance d'un gros garçon.

Notre camarade *Ocère* et Mme Ocère nous annoncent la naissance de leur fils Auguste.

Notre camarade *Jules Saltei* et Mme Saltei nous annoncent la naissance de leur fils Pierre.



Roger ANIEL,  
Chez ses parents,  
La Roseraie, à Andrésy (Seine-et-Oise).

# CARDEURS DE MATELAS

M. Moitrier, l'actif et intelligent directeur de l'Ecole du Château du Mazargues, à Marseille, nous communique la très intéressante lettre suivante, qui lui a été adressée par un de ses élèves :

Pignans, le 5 septembre 1918.

Monsieur le Directeur (de l'Internat départemental des Aveugles de la guerre du Château de Mazargues, près Marseille.)

C'est avec une bien grande joie que j'ai reçu votre lettre et je me fais un très vif plaisir de vous faire parvenir ces quelques lignes. Si j'ai un peu tardé de vous donner de mes nouvelles, ce n'est pas par paresse, mais par manque de temps, car le travail que j'ai en ce moment est immense. Au plus cela va, au plus j'ai du travail. Je suis très content, car, tous les jours, je fais deux matelas et bien des fois j'en fais trois ; ma mère me les coud et nous travaillons tous les deux.

Et j'ai du travail par-dessus la tête ; les personnes qui me font faire les matelas sont très contentes de mon travail et chaque client me fait des louanges. Aussi à l'endroit où je travaille, presque toutes les personnes qui passent s'arrêtent pour me regarder travailler ; aussi, Monsieur le Directeur, je ne sais comment vous remercier de m'avoir fait enseigner ce métier, car je ne pouvais pas mieux réussir. Monsieur le Directeur, je vous remercie de votre gentille lettre dans laquelle vous me dites si, en cas que mon métier ne marche pas, vous me donneriez d'autres procédés ; je suis très heureux et vous remercie infiniment de la bonté que vous avez pour moi et de vous occuper toujours de ma situation. Moi de mon côté, je vous tiendrai toujours au courant de mon travail et je désire d'aller bientôt à Marseille pour mieux vous remercier et vous mieux expliquer ma situation.

Je voudrais bien faire insérer quelques lignes au *Journal des Blessés aux Yeux* au sujet de mon travail et parler longuement

de mon Directeur qui a eu le premier l'idée de faire apprendre ce métier, mais je n'ai pas assez de capacités pour le faire insérer. Je serai très heureux, Monsieur le Directeur, d'aller vous causer de vive voix et parler longuement de ce métier qui, pour moi, est sûrement le meilleur de tous, car j'en ai les preuves et je vous avoue, je me débrouille très bien, car sans cela je ne sais pas comment j'aurais fait pour vivre moi et ma mère, n'ayant rien sur terre aussi je vous en remercie de tout mon cœur.

Mais ici dans les villages, les personnes font faire leurs matelas que l'été et alors en sachant faire les chaises, l'hiver je vais m'occuper à ce travail, car j'en ai plus de 150 à faire, mais voilà que j'ai écrit partout pour avoir de la paille de sagne et c'est impossible d'en trouver, c'est bien malheureux, car en ayant beaucoup de travail cet hiver je ne pourrai pas travailler. Je ne sais comment faire pour m'en procurer ; enfin pour le moment je ne m'en fais pas pour cela, car j'ai encore beaucoup de matelas à faire et quand je les aurai tous terminés eh bien je verrai comment je ferai. Quand ma campagne des matelas sera finie, j'irai à Marseille pour vous rendre visite et causer longuement et prendre encore quelques bons conseils que vous me donnerez.

J'oublierai de vous dire qu'il y a environ un mois j'ai fait un sommier, je l'ai réussi à merveille et les personnes qui me voyaient se demandaient comment je faisais pour le faire si bien ; le client a été très content, jamais il n'aurait cru qu'il soit si bien fait et si solide.

Je vous tiendrai toujours au courant de tout, et pour aujourd'hui je termine ma lettre et dans l'attente de recevoir bientôt de vos bonnes nouvelles, agréez, Monsieur le Directeur, mes plus respectueuses salutations et meilleurs sentiments de votre élève qui ne vous oubliera jamais vu la bonté et la gentillesse que vous avez pour lui.

Respectueuses salutations.

PÉLEGRIN, François,  
Pignans (Var).



# Quinze cents francs

## LA LOI SUR LES PENSIONS MILITAIRES

Le Sénat vient de voter la loi sur les pensions.

Des modifications ont été apportées au texte adopté par la Chambre des députés et, en raison de ces modifications, la loi, avant d'être promulguée et d'entrer en action, devra être à nouveau soumise à la discussion de la Chambre, puis du Sénat. Elle sera définitive lorsque les deux Assemblées de notre Parlement se seront mises d'accord.

Ce résultat que tous nous attendons avec impatience ne tardera pas maintenant, car le plus important est fait : les deux Assemblées ne sont plus séparées que sur quelques points. Espérons qu'avant peu, l'entente sera complète.

En ce qui concerne les blessés aux yeux, un fait est acquis et sera certainement définitif : c'est le relèvement du taux de la pension de 1<sup>re</sup> classe qui passe des douze cents francs actuels à quinze cents francs.

Les invalidités multiples entreront en ligne de compte et au taux de quinze cents francs viendra s'ajouter

une indemnité complémentaire pour ceux de nos camarades qui, outre leur cécité, auront subi des amputations ou seront atteints d'une autre infirmité telle, par exemple, la surdité.

Des majorations, dont le taux varie entre 10 et 150 francs selon la catégorie de la pension, sont accordées pour chaque enfant.

Les pensions et les gratifications renouvelables seront soumises au même régime.

Telles sont les grandes lignes de la réforme apportée par le Sénat à la loi qui régit actuellement les pensions. Nous ne croyons pas, pour le moment, devoir exposer plus complètement les modifications adoptées, et nous attendrons pour cela que la loi soit définitive.

Un point capital est atteint désormais : c'est le relèvement de la pension de 1<sup>re</sup> classe qui, maintenant, est fixé à quinze cents francs. Mais, même pour ce point, il faut attendre que la loi soit définitive pour que nos camarades puissent bénéficier de cette nouvelle disposition.

# SALUT AUX AMÉRICAINS

Salut à vous, Soldats qui venez d'Amérique  
Combattre pour le Droit et pour la Liberté  
Contre les appétits du peuple germanique,  
Salut à vous, Soldats du Drapeau Étoilé.

Salut au Général qui conduit vos Armées  
Impatientes dans le glorieux chemin  
Où les nôtres depuis quatre ans sont engagées  
Avec des Généraux comme FOCH et PÉTAIN.

Salut au Président WILSON, l'homme énergique,  
Qui comprit le devoir sacré qui s'imposait  
Aux enfants de la noble et grande République  
De venir prendre rang à côté des Français.

Comme on vit autrefois les fiers Soldats de France  
Porter avec ardeur aide aux Américains,  
L'Amérique aujourd'hui fait un effort immense  
Pour aider les Français à vaincre les Prussiens.

L'empereur allemand qui déclencha la guerre  
La voulait, car de vaincre il se croyait certain :  
Il avait tout prévu, excepté l'Angleterre,  
Excepté la Belgique et les Américains.

Et les Américains, apôtres de justice,  
Pour faire triompher la cause du bon Droit,  
Feront sans hésiter les plus grands sacrifices.  
« Voilà pourquoi Guillaume est consterné d'effroi. »

Voilà pourquoi nos coeurs sont remplis d'espérance,  
Pourquoi nous saluons le drapeau étoilé  
Dont les vaillants soldats viennent combattre en France  
Pour la cause du Droit et de la Liberté.

Sergent VICTOR STOHR.  
(Aveugle de la Guerre.)

# LA VUE AUX AVEUGLES

Plusieurs de nos camarades se sont émus d'articles parus dans des journaux quotidiens et qui annonçaient une découverte permettant de rendre la vue aux aveugles.

J'a demandé aux professeurs d'ophtalmologie de nos Facultés et à M. le Docteur Valude, médecin chef de la Clinique nationale des Quinze-Vingts, de nous donner leur avis.

Le voici :

Toulouse, le 20 septembre 1918.

Mon cher Maître,

Vous avez bien voulu me communiquer des extraits du « Journal » et du « Journal des Débats » dans lesquels il est question de rendre la lumière aux aveugles, à l'aide d'un appareil spécial.

Je ne puis que déplorer que des questions d'ordre scientifique soient soumises au grand public, avant d'avoir été discutées par des hommes du métier.

Il y a à cela, de très graves inconvénients, et il est nécessaire de faire les plus expresses réserves au sujet de pareilles publications.

Les extraits que vous avez bien voulu me communiquer contiennent un mélange de termes scientifiques et d'affirmations fantaisistes que je m'étonne de voir accueillies par de grands journaux.

Pour vous montrer l'enfantillage de la note du « Journal des Débats », il me suffit de critiquer les deux principes sur lesquels repose la prétendue découverte.

1<sup>o</sup> « Il n'y a pas, scientifiquement, de corps opaques. Certaines radiations lumineuses peuvent rendre visibles tous les objets, même à travers un écran opaque. »

C'est là une question d'ordre physique qui n'a rien à faire avec les aveugles. Ce principe ne peut servir qu'à rendre visibles les objets à ceux dont la rétine est intacte.

2<sup>o</sup> « La cécité, même dans le cas le plus grave d'énucléation de l'œil, ne provoque pas d'insensibilité du nerf optique qui, tant qu'il n'est pas altéré, demeure susceptible

d'être influencé par une impression lumineuse. »

Il y a là une grave erreur physiologique. Le nerf optique ne peut être influencé par la lumière que lorsque les éléments spécifiques de la rétine transforment les vibrations physiques lumineuses en impressions sensorielles. La rétine est un transformateur d'énergie comme le transformateur d'un tableau électrique qui traduit les vibrations physiques en un langage physiologique. Lorsque l'œil est énucléé, on peut obtenir des sensations lumineuses en agissant sur le nerf optique par une irritation mécanique, électrique, mais jamais par une excitation lumineuse, parce que la rétine n'existe plus.

Inutile de dire que dans tous ces cas, il ne s'agit pas de vision, mais d'un phénomène passager d'excitation cérébrale. Les aveugles ressentent spontanément de telles excitations, et en sont quelquefois très incommodés.

Quant aux lentilles à prisme et à la chambre filtrante des radiations lumineuses, il ne faut pas jeter de la poudre aux yeux, même des aveugles.

Veuillez agréer, etc.

Signé : FRENKEL,  
Professeur à la Faculté.



Nancy, le 24 septembre 1918.

Monsieur l'Acémicien,

J'ai reçu les deux extraits de journaux que vous avez bien voulu me faire parvenir, et qui, traitant de la vue à rendre aux aveugles, sont dans le cas, comme vous le dites, de donner à ceux-ci de terribles désillusions.

Les expériences annoncées dans ces articles, pour avoir un caractère vraiment scientifique, devraient être avant tout, livrées à la publicité, afin d'en permettre le contrôle ; l'auteur, en agissant de la sorte, aurait, semble-t-il tout intérêt à faire appuyer ses affirmations par des autorités compétentes. Tant qu'il ne se sera pas engagé dans cette voie de loyauté primordiale, nous aurons

## La vue aux aveugles

tous, non seulement, le droit de douter de leur véracité, mais aussi le devoir de protester contre une réclame à outrance dangereuse pour nos malheureux aveugles et déloyale par sa tendance à un accaparement qui, jusqu'alors, n'était pas de mise dans les mœurs médicales de notre pays.

Veuillez agréer, etc.

Signé : Docteur ROHMER,  
Professeur à la Faculté.



Lyon, le 22 septembre 1918.

Mon cher Maître,

Je vous donne bien volontiers mon opinion sur la question de la lumière aux aveugles.

Il me paraît inutile, même funeste, que le blessé privé des globes oculaires s'efforce d'éveiller une sensation visuelle par l'excitation des nerfs optiques.

Inutile : si l'œil, organe complexe destiné à recueillir toute impression périphérique, est enlevé, il devient impossible d'obtenir la vraie lumière, la vision réelle des objets, la vue. Je ne conçois pas un appareil remplaçant les tissus oculaires vivants d'une délicatesse et d'une texture si merveilleuses. Quand les membranes profondes sensibles du fond de l'œil sont détruites, le nerf optique a perdu le pouvoir de conduire une impression véritablement lumineuse au centre cérébral destiné à la perception.

Funeste : celui qui a la vue éteinte, doit de suite, sans détour, vivre d'une vive nouvelle qui peu à peu s'anima par des impressions autres que celles de la lumière.

Et pour cette adaptation, pas d'espoir chimérique, mieux vaut aller droit au but et, comme devise, le travail, qui sera suivi de sa légitime récompense.

Recevez etc.

Professeur ROLLET.  
(Faculté de Lyon)



Les aveugles vont y voir. — Ce titre paraît à la fois simpliste et prestigieux. Que faut-il en croire ?

On s'applique à l'hygiène des maladies des yeux (prophylaxie) et à l'assistance des aveugles (typhlophilie).

Les oculistes peuvent rendre ou améliorer la vue dans la cécité hystérique, les tâches cornées, l'occlusion de la pupille, les cataractes, certaines lésions profondes du globe, etc...

Quant à récupérer la vision après la perte totale ou l'ablation des yeux, c'est une autre affaire.

Rêveurs généreux et charlatans cyniques l'ont cependant affirmé.

Qu'y a-t-il, en l'espèce, de vrai ou de possible ?

La greffe de la cornée ou du globe oculaire, parfois utile pour la forme, n'a jamais rien donné du côté fonctionnel.

L'électricité, la radiothérapie, la radium-thérapie ont une action spéciale et limitée.

Le sélénium n'a pu encore substituer l'oreille à l'œil pour percevoir la lumière et les formes des objets (optophtomie). —

Le mot impossible ne serait-il donc ni français ni polonais ? La fonction fait l'organe, mais ne le remplace pas. L'appareil visuel ne peut fonctionner sans les yeux. Dans les rêves mêmes, à la longue, les aveugles, par dégénérescence ou torpeur du système nerveux optique, n'éprouvent plus que des impressions tactiles, gustatives ou auditives.

Lors même que des radiations extra-lumineuses nouvelles traverseraient les tissus de la face et du crâne, elles n'agiraient guère sur l'appareil visuel. Tout au plus, dans les cécités récentes ou incomplètes, provoqueraient-elles quelques vagues lueurs.

Dans les conditions indiquées par les recherches actuelles, avec l'électricité, prismes et plaques phosphorescentes, on ne saurait donc agir utilement sur le système optique. On obtiendrait à peine des photopsies ou luminosités diffuses.

Et cela dépendrait encore du degré de cécité. Sur 100 aveugles de guerre, d'après les chiffres de l'Association Valentin Haüy et ceux de l'école de Montpellier, 75 ne distinguent plus la lumière blanche ou colorée (ce sont les aveugles absous) ; tandis que 25 perçoivent la clarté et 10 voient plus ou moins les gros objets rapprochés (ce sont les aveugles relatifs).

Sur quels aveugles a-t-on opéré ?

## La vue aux aveugles

Si c'est pour obtenir péniblement quelques excitations cérébro-optiques avec vagues lueurs fugitives, « le jeu n'en vaut pas la chandelle ». Certains aveugles en sont même obsédés.

Souhaitons meilleur résultat aux chercheurs et aux patients.

Signé : Professeur Dr H. TRUC  
(de Montpellier).



Paris, le 20 septembre 1918.

Mon cher Maître,

Vous me demandez ce que je pense des articles publiés récemment par divers journaux qui ont pour titre : « La lumière aux Aveugles ». Comme vous, j'ai été ému de ces lectures et d'autant plus que j'ai reconnu qu'elles portaient, car il ne se passe guère de jours qu'on ne m'interroge sur la possibilité de rendre la vue aux aveugles au moyen des rayons X.

Tout le monde connaît, en effet, le pouvoir merveilleux et quasi fantastique qu'ont les rayons X à rendre certains corps visibles au travers des substances opaques.

Aussi n'est-il pas surprenant que des esprits enthousiastes aient pu espérer voir des choses plus extraordinaires réalisées dans ce même ordre d'idées.

Mais, à ma connaissance, rien n'a été fait qui permette de croire que les images des objets extérieurs puissent impressionner convenablement la rétine à travers les cicatrices plus ou moins épaisses de nos blessés aux yeux.

Naturellement cette réflexion s'applique encore plus fortement aux cas très nombreux où il s'agit d'yeux atrophiques ou même énucléés puisque dans les articles en question cette circonstance extrême est envisagée. Ici il n'y a plus de rétine et on ne voit pas comment pourrait se former une image visuelle.

Aussi je trouve comme vous, que de tels articles de journaux sont funestes, car ils ne peuvent que donner à nos aveugles de terribles désillusions. Il faudrait une censure pour les fausses nouveautés médicales, et elle aurait tous les jours beaucoup à faire

avec la quatrième page et même la première page des journaux.

Signé : Docteur VALUDE,  
Médecin chef de l'Hôpital des Quinze-Vingts.



Bordeaux, le 30 septembre 1918.

Mon cher Maître,

Vous voulez bien appeler mon attention sur des articles de journaux consacrés aux travaux entrepris à Nice par un savant polonais, M. Kahn, soldat à la légion étrangère ; comme vous, j'ai été ému par les espérances trompeuses que peuvent faire naître les affirmations de cet expérimentateur, et je voudrais dans cette lettre dire, pour nos chers aveugles de guerre, comment il convient d'envisager de pareils travaux et quel crédit il faut faire à la bonne volonté des chercheurs comme M. Kahn.

Pour me bien faire comprendre de tous, surtout de ceux qui sont peu familiarisés avec les questions d'ophtalmologie, je dirai que l'exercice de la vision nécessite la collaboration de quatre parties bien distinctes de l'appareil visuel :

- 1<sup>o</sup> Le cerveau qui est l'organe récepteur.
- 2<sup>o</sup> L'appareil de transmission qui va du nerf optique aux lobes occipitaux.

3<sup>o</sup> La rétine.

- 4<sup>o</sup> L'appareil optique, représenté par la cornée, le cristallin et les milieux transparents de l'œil.

Ces deux dernières parties appartiennent au globe oculaire, elles ont les rapports anatomiques les plus étroits, mais leur rôle est très différent, et j'ai vu, avec regret, dans quelques analyses consacrées aux travaux de M. Kahn, qu'on ne séparait pas, dans le globe de l'œil, l'appareil optique, réfractant les rayons lumineux, de la rétine chargée de les utiliser.

La lumière n'a pas, en elle-même ; de propriété physique ou objective ; elle tire son caractère spécifique de la réaction sensorielle, de l'intervention de la rétine dont la première fonction consiste à transformer la vibration de l'éther qui est une « énergie

physique » en une « énergie nerveuse ». Cette rétine contient des cônes et des bâtonnets et le pourpre rétinien qui représente ici le gélatino-bromure d'argent de la plaque de photographie, sont chargés d'adapter la rétine de manière à rendre la vision possible, même avec de faibles éclairages ; l'acuité visuelle est essentiellement la fonction des cônes qui nous donnent à la fois la sensation de la lumière, de la couleur et de la forme.

Ces considérations suffisent à montrer l'extrême importance de la rétine dans le mécanisme de la vision de telle sorte qu'il est permis d'affirmer, d'une façon absolue, que toute perception des formes ne peut exister quand la rétine est histologiquement détruite, et cette destruction existe très souvent, même lorsque le globe de l'œil est en apparence bien conservé ; les rétines déchirées, couvertes par des proliférations profuses, ou complètement décollées, se rencontrent, hélas, fréquemment dans des yeux dont l'aspect extérieur est irreprochable, avec des milieux transparents parfaits.

Aussi transparents que soient les membranes et les milieux liquides, lorsque la rétine est ainsi atteinte, elle ne fonctionne plus, elle est morte ; il n'y a plus de vision possible.

Il ne faut donc espérer aucun retour de la vision chez les aveugles qui ont perdu complètement le globe de l'œil et la rétine avec lui ; les yeux exentérés, atrophies, et, d'une façon générale, tous les yeux chez lesquels la rétine ne fonctionne plus et qui ont perdu ce que nous appelons en clinique le sens lumineux, la perception de la clarté, sont autant de cas d'incurabilité.

Les sujets dont la rétine ne fonctionne plus, mais dont le nerf optique et le cerveau sont encore intacts pourront éprouver quelques sensations vagues et imprécises, quelque chose comme des éclairs ne leur montrant rien du monde extérieur ; peut-être pourra-t-on réveiller chez eux, en excitant les centres nerveux afférents à la mémoire visuelle, quelques souvenirs des formes anciennement emmagasinées dans le cerveau, souvenirs confus que le sujet est incapable d'exterioriser, représentant une

sorte de vision cérébrale subjective, perçue vaguement, très difficilement, sans utilité et sans lendemain.

Ceci étant bien établi, j'arrive à une catégorie d'aveugles dont il est très intéressant de parler à propos des expériences de M. Kahn. Ce sont ceux qui ayant conservé une rétine passable, un appareil de transmission normal et un cerveau intact sont aveugles parce que l'appareil optique est opaque : tâie de la cornée, cataracte, obstruction pupillaire, etc., etc.

Souvent pour ces malades nous pratiquons avec succès des pupilles artificielles par l'incision ou l'excision de l'iris, et face d'une partie de la cornée restée relativement transparente ; il a même été possible dans quelques cas exceptionnels, de greffer un segment de cornée saine à la place de la cornée opacifiée et de permettre ainsi l'entrée de la lumière dans l'œil à son arrivée jusqu'à la rétine capable de l'utiliser.

Mais il existe des cas, rares à la vérité, et cependant assez fréquents, pour mériter toute notre attention dans lesquels la rétine fonctionne alors qu'aucune opération chirurgicale n'est possible pour améliorer l'état de l'appareil optique.

La lumière ordinaire ne rentre pas dans l'œil, parce que la cornée et les milieux transparents sont absolument opaques, et il y a pourtant dans cet œil, pourvu de sens lumineux une rétine capable de transformer l'énergie physique en énergie nerveuse, il suffit de transmettre, de diriger sur cette rétine, une énergie physique utilisable pour elle.

Est-il nécessaire que cette énergie soit la lumière telle que nous la comprenons, au sens littéral du mot ? Physiquement la lumière est une vibration de l'éther, mais dans l'éther en mouvement et en vibration, nous ne savons pas ce qui est la lumière et ce qui ne l'est pas.

Il n'est pas impossible à, priori, que certaine vibration de l'éther capable de traverser un corps opaque, puisse impressionner la rétine et y produire la réaction sensorielle que nous appelons « la lumière ».

A la limite rouge du spectre, la « lu-

mière » perd son nom pour prendre celui de « chaleur » et cette limite est assez précise, mais l'extrémité violette du spectre est imprécise et il existe là des rayons que, tantôt nous voyons, tantôt nous ne voyons pas, selon l'état d'adaptation de la rétine.

Le mot « lumière » n'est qu'un terme vague par lequel on désigne la réaction déterminée sur nos appareils sensoriels par certains agents physiques et on peut rappeler ici ce qu'a écrit Henri Poincaré au sujet de la « chaleur »...

« L'homme inconnu qui a créé le mot « chaleur » a voué bien des générations à l'erreur ; on a traité la chaleur comme une substance, simplement parce qu'elle était désignée par un substantif. »

Il n'y a pas d'agent physique spécial pour la lumière ; c'est le même agent qui produit la chaleur et l'électricité ; il existe d'ailleurs une théorie électro-magnétique de la lumière vieille comme Helmholtz et dans ces dernières années rajeunie et affermée.

Nous ne voulons pas disséquer plus longtemps sur ce sujet connu ; ce qui précède suffira pour faire comprendre que nous considérons comme possible, qu'avec une rétine intacte, un appareil de transmission et un cerveau normaux, un sujet, incurable par des actes chirurgicaux, puisse voir à travers une cornée et des milieux optiques complètement opaques.

Les rayons qu'il faut diriger sur un œil pour obtenir un résultat dans ces conditions sont encore inconnus ; nous sentons bien qu'une grave objection existe dans le fait que les cônes et les bâtonnets rétinien sont excitables seulement par les vibrations appartenant au spectre lumineux compris entre le spectre calorique et le spectre chimique, mais peut-être y a-t-il quelque part, vers l'une ou l'autre limite du spectre, du côté du spectre chimique notamment, des rayons capables d'impressionner la rétine après avoir traversé un milieu opaque.

Ces rayons sont à trouver, mais il serait teméraire de nier à priori leur existence.

Si les expériences de M. Kahn ont en effet, non pas les sujets dont nous avons précisé l'état, pour lesquels il n'y a rien à

espérer, mais ceux qui, dans un œil imperméable à la lumière, ont encore une rétine utilisable, nous pensons qu'elles ne sortent pas de la voie scientifique et qu'on peut les prendre en considération.

Nous pensons aussi d'ailleurs qu'il serait convenable de présenter ces expériences et leurs résultats à des savants compétents, avant de les publier dans les journaux politiques qui ne peuvent, dans la précipitation d'une information rapide, apprécier sous son véritable jour une question de physiologie aussi profonde.

Signé : Professeur LAGRANGE.



#### NOTE

Les journaux ont été saisis d'une précédente découverte à laquelle on a donné beaucoup de publicité et qui aboutirait à rendre la vue aux aveugles même après l'enlèvement de l'œil ou énucléation. Dans l'appareil qui a été présenté, les sensations lumineuses ou phosphorescentes, paraissent être dues à l'ouverture ou à la fermeture d'un courant électrique produit par un petit appareil d'induction. Ces sensations lumineuses bien connues ne doivent pas être confondues avec des sensations visuelles.

Il y a lieu de mettre en garde nos chers aveugles de guerre et tous ceux qui s'intéressent à eux, contre de prétendues découvertes qui pourraient faire naître de fausses espérances et aboutir ensuite à de cruelles désillusions.

F. DE LAPERSONNE,  
Professeur à la Faculté.

#### SOCIETE D'IMPRESSION & DE RELIURE Du Livre pour les Aveugles

Siège social : 49, rue Ampère

#### MUSIQUE

BACH (J.-S.). — Le Petit Livre de Clavecin d'Anna-Magdeleine Bach (20 pièces pour piano). BEETHOVEN. — Sonate 1, piano et violon. Op. 12, n° 1 (en ré majeur).

Adresser les demandes de renseignements à la secrétaire de la Société, au siège social, 49, rue Ampère, Paris (XVII<sup>e</sup>).

# Notre Syndicat professionnel

*Je continue à publier — sans commentaires quant à présent — les très intéressantes lettres reçues sur ce sujet.*

## POINT DE VUE PERSONNEL

Acrimonieuses ou amicales (il vaudrait mieux qu'il n'y en eût que de celles-là), les discussions ont souvent d'heureux effets.

La mise au point de notre camarade le lieutenant Muller, nous apprend des choses fort intéressantes, dont nous ne soupçonnions pas l'existence et que nous sommes très heureux de connaître. Nous étions mal documentés. Malgré leur retard, ces renseignements sont de la plus haute importance. J'en remercie bien vivement leur auteur ainsi que notre camarade Bourguignon qui a eu l'heureuse inspiration de trouver la phrase qui les a fait insérer dans ce journal que nous lisons tous avec tant d'intérêt.

Sept mois se sont écoulés... Patience, camarades, encore quelques jours, et nous aurons le plaisir d'apprendre que ces désiderata ont reçu leur application. La compétence, l'éloquence et l'influence de nos camarades, ainsi que les bravos recueillis, nous sont un sûr garant de ce premier et juste succès.

A ce magnifique tableau, j'aurais été heureux, et je crois que beaucoup de camarades seraient de mon avis, qu'on y eût adjoint la gratuité du transport des matières premières nécessaires aux travailleurs.

Je ne crois pas que les aveugles voyagent beaucoup. Néanmoins si, mal documenté, je me trompais, je puis dire que leurs voyages s'effectuent dans un pays où les gens dévoués sont légion sur les transports en commun. Il n'est pas besoin d'implorer, un seul signe suffit et de toutes parts des mains se tendent pour vous tirer d'embarras.

Entre mille, je cite l'exemple d'un camarade aveugle-bi-manchot qui ne s'effraie pas de faire plus de six cent kilomètres en chemin de fer, et cela plusieurs fois par an, parce qu'il est sûr qu'il n'aura même pas besoin de demander qu'on lui vienne en aide.

Les matières premières, au contraire, sont, par la force des choses, obligées de faire de grands et coûteux parcours. C'est ainsi que le malheureux chien-chenet est obligé de faire la route du Havre au pays basque et le bon coco celle de Marseille au pays breton.

Ces voyages sont pénibles, non pour la marchandise qui fait de longues stations dans les gares, prend une fausse direction de la guerre qui n'admettent pas dans ou ne parvient pas à son destinataire qu'en sein leurs semblables qui pourtant, l'attend pour travailler, mais pour ce dernier aussi, sont des infortunés de la vie, qui les reçoit d'autant plus majoritairement que qu'elles viennent de loin.

Voyager tout seul en se faisant aider gratuitement ou voyager gratuitement en payant le voyage du guide, revient à peu près au même, tandis que recevoir sa marchandise gratis serait une tout autre chose.

J'applaudis à ce qui a été fait, qui ne fait rien ne se trompe pas, et puis on ne peut pas penser à tout.

Voilà que trois braves et dévoués camarades, dont l'un est président et l'autre délégué d'une société de mutilés et le troisième président d'une société d'aveugles (où seuls les militaires nous ont été comptés), nous ont tout doucement fait une bonne farce, sans rien nous dire, de prendre la parole en notre nom. Tranquillisons-nous donc, ayons confiance, les fruits du grand silence sont simplement merveilleux. Encore quelques bons tours de ce genre et notre avenir est à jamais assuré.

Parmi les très intéressantes lettres, plusieurs fois relues, du dernier numéro de notre journal, une deuxième attire tout particulièrement mon attention. Je veux parler de celle de M. Freyssinier.

Avec une belle franchise dont je le remercie vivement, ce dernier nous dit ce que beaucoup pensent et que je soupçonne depuis longtemps déjà.

La persistance avec laquelle depuis quelque temps, quelques camarades insistent sur la nécessité d'une fusion et les repro-

ches presque de vouloir empêcher nos camarades en cécité de gagner leur pain, ne font un devoir de leur donner quelques explications et ma manière de voir.

J'ai trop de respect pour la liberté individuelle pour ne pas dire que leurs raisons sont peut-être pas excellentes. Je m'expose, qu'ils en fassent autant et ce faisant nous arriverons peut-être à tomber parfaitement d'accord,

Nous ne sommes pas éternels et, comme la Fédération nationale des mutilés de la guerre, les veuves de la guerre, les orphelins de la guerre et toutes les autres sociétés dans la masse, trop grande malheureusement, formée par plus de trente mille aveugles civils, la majorité de nos revendications ne pourraient aboutir puisqu'elles seraient de ce fait un caractère perpétuel.

N'en ayant jamais eu l'intention, je n'ai pas, que je sache, jamais émis l'idée de contrecarrer les efforts des sociétés analogues ou de concurrencer nos camarades en cécité. Ils ont l'expérience, elle nous manque, soyez certains qu'ils ne craignent pas notre concurrence.

J'ai prêché la nécessité de nous unir pour faire aboutir nos revendications, faire face à la future concurrence de l'usine et nous assurer en un mot un avenir mieux rémunéré.

Je suis autonomiste, je ne m'en défends pas, si j'avais été le contraire, je n'aurais su qu'à me taire, puisqu'il existe déjà plusieurs sociétés répondant à tous les désirs des fusionnistes.

D'ailleurs, je ne suis pas très convaincu que nos camarades en cécité désirent tant que cela être sous notre tutelle; ils ne

## Notre Syndicat professionnel

nous en ont jamais exprimé le désir et je ne leur ferai pas l'injure de croire qu'ils poursuivent le but exposé par M. Freyssinier. Relisez sa lettre et vous trouverez : Pourquoi n'ouvrirait-il pas toutes grandes les portes de leur syndicat en les faisant bénéficier de tout ce que la sympathie mondiale et votre ténacité leur auront accordé ? Deux syndicats achèveraient cette scission et rendrait plus misérables encore le sort des aveugles civils, même si ces deux syndicats avaient un semblant d'union comme producteur.

Ai-je bien compris. Cette lettre me laisse rêveur... Relisez-la avec la plus grande attention, elle vous documentera mieux que toutes les phrases que je pourrais tirer des précieux renseignements qu'elle nous donne.

Suivant l'exemple des mutilés, des veuves et des orphelins de la guerre, nous tenons, nous aussi, à garder notre autonomie et notre titre.

Nous tenons à garder notre titre d'Aveugles de Guerre. Nous tenons à ce fleuron parce qu'il représente le sacrifice joyeusement consenti à la Patrie.

Comme M. Brioux et après lui, je répète : La guerre ne sera jamais finie pour nous. Dans ces conditions, je ne vois pas le mal que nous ferons en nous opposant à ce que nous soyons simplement des Aveugles.

Voilà, chers camarades, quelques raisons parmi bien d'autres, pour lesquelles je n'ai pu admettre dans mon projet d'Union des Aveugles de Guerre, les Aveugles civils à qui je garde pourtant, moi aussi, toute ma sympathie.

Oui, notre sympathie doit aller aux milliers d'Aveugles civils qui, comme nous, mais peut-être moins que nous, souffrent de ne pouvoir profiter de cette lumière qui est tout et de laquelle nous sommes, à des titres divers, à jamais privés.

Notre reconnaissance à l'égard d'un très petit nombre d'entre eux qui ont été et restent les fidèles auxiliaires de nos éducateurs, leur est témoignée mensuellement par des espèces sonnantes et trébuchantes ; elle reste, croyez-le, très appréciable par le temps que court.

## Notre Syndicat professionnel

Mais, la reconnaissance du cœur, le souvenir ému que nous devons garder à la société d'élite qui nous a soignés moralement et physiquement, qui nous a enfin aidés à être ce que nous sommes, doit être distribués avec parcimonie si nous tenons à ce qu'elle garde toute sa valeur.

Elle doit d'abord aller à toutes ces femmes, religieuses et laïques, si dignement Françaises, qui, souvent des jours et des nuits durant, ont lutté pour nous arracher à la mort ou au désespoir. Elles ont été et restent les mamans de notre nouvelle vie. Avec toute la sollicitude de leur cœur de mère qui bat dans tout cœur de femme, elles nous ont enseigné tout ce qu'une mère apprend à son enfant et ont ainsi, dans un temps très limité, refait de nous : des hommes.

Elle doit aussi aller toute entière à la mère, à l'épouse et à la fiancée qui, malgré les terribles ravages de la mitraille, nous ont gardé leur affection et préparé le foyer, nid dans lequel, comme des oiseaux blessés par la tourmente, nous sommes venus nous blottir et reprendre courage.

Elle doit aussi aller, dans la plus large mesure, à tous ces coeurs généreux, patriotes et typhophiles, qui nous ont consacré leurs moments de loisir, leur expérience, leur intelligence, leurs relations, leur influence et aussi bien souvent une bonne partie de leur bourse pour arriver à faire de nous, aussi bien physiquement que moralement, des êtres sociables et utiles.

Et enfin, elle doit aussi aller à ce grand et généreux public qui, en ouvrant largement les cordons de sa bourse, a permis la réalisation de tout ce qui a été fait en notre faveur.

Et maintenant, chers amis, si votre cœur généreux n'a pas épuisé tous ses trésors de bonté, faites comme notre grand protecteur, M. Brieux, et pensez un peu à nos camarades de la tranchée, les réformés numéro deux. Ils ne disent rien et ne se plaignent pas, mais vous devinez la terrible angoisse qui ne cesse de les étreindre et de les tourmenter.

Sous-Lieutenant J. CHOUNET.

Oursbelille (Haute-Pyrénées),  
le 21 septembre 1918.

## Notre Syndicat professionnel

Monsieur Brieux,

Nantes, le 20 août 1918 représentés par un aveugle de guerre brossier, ayant depuis un certain temps déjà l'habitude de ce commerce et des clients.

Depuis longtemps j'avais l'intention de vous écrire pour vous donner mon impression sur le syndicat des brossiers, la lettre du camarade Prévost m'y décide, car je retrouve les mêmes difficultés que j'ai eu moi-même à subir ; il n'est pas rare d's'entendre dire ; vous vendez plus cher que c'est la ville de l'Ouest qui a le plus

dire : regardez nos brosses et comparez les ressources pour les voies de fer et eau. les à celles de cette maison et vous verrez que les miennes sont supérieures (il y a de nombreuses usines et industries. même été répondu par une maison ayant une femme, ayant fait son apprentissage de plus de 300 succursales à Nantes et la brossière à l'école de rééducation ensemble environs ; ce n'est pas à contester, va avec moi, est accoutumée depuis longtemps brosses sont parfaites de façon et de manière, mais il nous faut du meilleur marché brosses et est connue dans beaucoup de A prix égal, nous vous donnerons toutes nos commandes).

Si, comme vous le demandez le lieutenant, la difficulté disparue, nous nous faisons forts Chouhet et aussi nous tous, aveugles brossiers, vous voulez bien être notre Président ce qu'il faudra chercher aussi dans le dent de l'U. A. G. nous réussirons, le camarade qui voudra bien prendre la responsabilité du centre de vente, c'est l'importation directe des matières premières sans partialité, et ne pas favoriser tel ou tel, intermédiaires ainsi que les grandes fabriques, cela arriverait sûrement si nous sommes, et un atelier de perçage de bois, comme cela nous ne craindrons pas le professeur qui nous ont éduqués, car concurrence des voyants et nous pourrons ainsi que cela arrive toujours dans les livrer des brosses aux mêmes prix que les autres, les uns savent se soumettre à toutes les exigences qu'on leur impose sans motif devant les professeurs et les autres au contraire aiment à discuter ce qu'ils appellent leurs droits, alors il arrive que les premiers sont mieux vus et obtiennent un centre pouvant fournir à ses aveugles ce que les derniers se voient refuser. Il en serait de même pour la vente des matières premières et des bois, si nous avions la barbinoise, spécialité de la union parfaite, vivre en véritables frères, taise que nous sommes obligés d'acheter nous s'occupent des opinions des uns et des aux fabriqués qui nous écorchent tout vis-à-vis, n'avoir qu'un seul souci : la réussite si nous avions une fabrique de bois à nous nos affaires à tous.

Le camarade Prévost propose des centres de chaque région. Je crois comme lui qu'il est nécessaire, non seulement pour vendre les produits de chacun, mais encore que les premiers sont mieux vus et obtiennent un centre pouvant fournir à ses aveugles ce que les derniers se voient refuser. Il en serait de même pour la vente pour les bois surtout chaque région a ses brosses ; la marchandise des uns serait genre de bois ; c'est ainsi qu'ici nous sommes vendue aussitôt reçue et, pour les pouvons utiliser les navettes de Paris, elles, leur tour viendrait toujours après, n'ont pas la forme dont on a coutume. Puis c'est cela qu'il ne faut pas ; il nous faut nous avons la barbinoise, spécialité de la union parfaite, vivre en véritables frères, si nous avions une fabrique de bois à nous nos affaires à tous.

Voilà, monsieur Brieux, le programme que je m'imposerais vis-à-vis de mes camarades, si notre syndicat se réalise bientôt, nécessaire également que nous soyons comme il faut l'espérer ; et si vous me ju-

gez digne de représenter à Nantes les intérêts des camarades de la région, je me mets à votre entière disposition.

Excusez-moi, Monsieur Brieux, de vous avoir retenu si longtemps avec ma lettre, mais c'est pour vos enfants et je pense que vous me pardonnerez ma hardiesse.

Recevez, Monsieur Brieux, l'assurance de mon profond respect.

GAUCHET Louis.

## Mon rêve réalisé : une petite maison, un grand jardin

Bois-le-Roi (Eure), le 6 septembre 1918.

Cher Monsieur Brieux,

J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de quitter l'école de Chartres où pendant trois mois et demi j'ai appris le métier de brossier. Je vous dirai que je suis très heureux de mon nouveau métier ; je me suis installé ici dans ce petit village de Normandie où on y respire le bon air et aussi la tranquillité. A peine installé, je reçois déjà de nombreuses visites qui viennent me demander de leur vendre des brosses et des balais. Je vais donc leur donner satisfaction et arriver vendredi soir chez moi, samedi installation et dimanche au travail. De la sorte, je puis en contenter une partie des personnes qui étaient venues me demander des brosses. Enfin, voici mon rêve réalisé avec un bon métier dans les mains, une petite maison et surtout le grand jardin qui l'entoure rempli de légumes de toutes sortes. J'ai appris aussi le Braille avec beaucoup de facilité ; moi qui croyais que je n'aurais jamais pu me mettre cela dans ma tête, et cela est rentré tout seul.

FREY, Michel,  
à Bois-le-Roi (Eure)



## COMMUNICATIONS

Premiers succès obtenus par l'emploi des soldats aveugles dans les ateliers de la Compagnie d'Électricité « Thomsom Houston ».

— Notre camarade M. Maurice Bocquet nous demande l'insertion de la note suivante :

« Grâce à la belle initiative prise par cette Compagnie on peut voir actuellement dans une grande salle située parmi les bâtiments de l'usine, un groupe de dix soldats aveugles travaillant à la construction des machines électriques.

« Les anciens mécaniciens familiarisés avec l'emploi des machines-outils continuent à se servir de celles-ci en faisant du découpage, du cambrage ou de l'étampage, ces machines étant mues par un balancier ou un moteur électrique suffisamment protégé. Les ajusteurs non exercés à la conduite des machines font du pliage de barres ou de lames de cuivre au moyen de simples leviers, quant à ceux qui ne connaissaient pas de métiers manuels avant leur blessure ils trouvent un emploi dans l'isolement des conducteurs en enroulant ceux-ci avec des toiles ou des rubans isolants. Ces blessés étant payés aux pièces s'entraînent d'eux-mêmes rapidement à faire le même nombre d'heures de travail par jour que les autres ouvriers voyants. Ils arrivent, au bout d'un mois environ, à des salaires variant de neuf francs cinquante à treize francs par jour. Comme le tarif qui leur est appliqué est le même que celui des voyants il ne s'agit pas d'une œuvre de charité, mais bien d'une grande complaisance de la part de cette usine qui n'hésite pas à transformer son matériel. Les soldats aveugles qui y rentrent seront donc sûrs d'y trouver un travail assuré. L'usine faisant tout son possible pour employer les femmes de ces blessés (deux parmi elles y étant déjà employées) de grandes facilités leur sont ainsi offertes.

« Le *Phare de France* est actuellement en train d'aménager à Neuilly-Plaisance une maison, sise, 6 rue du Chalet, à environ 1.200 mètres de l'usine. Cette belle propriété a été gracieusement et gratuitement offerte pour la durée de la guerre par Monsieur Coutelier (Boulevard Richard Lenoir à Paris).

« Les soldats aveugles trouveront là pendant la durée de leur apprentissage (6 mois) une pension gratuite. Ils pourront par la suite continuer à y habiter et payant une pension très modeste. Cette installation permettra aux soldats des parapluis, ainsi qu'à ceux trop éloignés de l'usine de pouvoir apprendre ce nouveau métier. S'il leur convient ils pourront par la suite trouver facilement à se loger dans le voisinage de l'usine. Les soldats aveugles venant tous les jours de Paris ou des environs (qui profitent déjà d'un tarif gratuit offert par la Compagnie des Tramways Nogentais) pourront également déjeuner à cette maison moyennant un prix très modeste.

« Dans l'intention de perdre le minimum de temps je prie tous ceux qui auraient l'intention de travailler à cette usine, de me le faire savoir le plus tôt possible pour que je puisse les convoquer au fur et à mesure des places disponibles. Il serait aussi utile de m'indiquer très nettement le métier précédemment exercé.

« M'écrire à volonté en noir ou en Braille et spécifier pour la réponse (en Braille ou abrégé). »

Maurice BOQUET,  
Ingénieur électricien au *Phare de France*,  
14, rue Daru, Paris.

## AVIS À LA PRESSE

Ne serait-il pas d'un grand intérêt, vu la pénurie actuelle du papier, de faire appel à tous ceux qui possèdent du papier un peu fort, usagé (feuilles de registres de commerce, sans importance — papiers à dessin d'architecte — catalogues en papier fort, couvertures de vieilles revues, égronjures de papier fort d'imprimeries), pour servir aux aveugles des écoles de rééducation dans l'exercice de l'écriture Braille.